



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

H.248.3

Corrigendum 1
(03/2004)

SÉRIE H: SYSTÈMES AUDIOVISUELS ET
MULTIMÉDIAS

Infrastructure des services audiovisuels – Procédures de
communication

Protocole de commande de passerelle: paquetages
des actions et éléments d'interface utilisateur

Corrigendum 1

Recommandation UIT-T H.248.3 (2000) – Corrigendum 1

RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE H
SYSTÈMES AUDIOVISUELS ET MULTIMÉDIAS

CARACTÉRISTIQUES DES SYSTÈMES VISIOPHONIQUES	H.100–H.199
INFRASTRUCTURE DES SERVICES AUDIOVISUELS	
Généralités	H.200–H.219
Multiplexage et synchronisation en transmission	H.220–H.229
Aspects système	H.230–H.239
Procédures de communication	H.240–H.259
Codage des images vidéo animées	H.260–H.279
Aspects liés aux systèmes	H.280–H.299
Systèmes et équipements terminaux pour les services audiovisuels	H.300–H.349
Architecture des services d'annuaire pour les services audiovisuels et multimédias	H.350–H.359
Architecture de la qualité de service pour les services audiovisuels et multimédias	H.360–H.369
Services complémentaires en multimédia	H.450–H.499
PROCÉDURES DE MOBILITÉ ET DE COLLABORATION	
Aperçu général de la mobilité et de la collaboration, définitions, protocoles et procédures	H.500–H.509
Mobilité pour les systèmes et services multimédias de la série H	H.510–H.519
Applications et services de collaboration multimédia mobile	H.520–H.529
Sécurité pour les systèmes et services multimédias mobiles	H.530–H.539
Sécurité pour les applications et services de collaboration multimédia mobile	H.540–H.549
Procédures d'interfonctionnement de la mobilité	H.550–H.559
Procédures d'interfonctionnement de collaboration multimédia mobile	H.560–H.569
SERVICES À LARGE BANDE ET MULTIMÉDIAS TRI-SERVICES	
Services multimédias à large bande sur VDSL	H.610–H.619

Pour plus de détails, voir la Liste des Recommandations de l'UIT-T.

Recommandation UIT-T H.248.3

Protocole de commande de passerelle: paquetages des actions et éléments d'interface utilisateur

Corrigendum 1

Résumé

Les paquetages décrits dans la présente Recommandation définissent un cadre permettant de spécifier les capacités associées aux éléments des interfaces de l'utilisateur, tels que l'affichage de texte, les touches, les touches étiquetées dynamiquement, les indicateurs et les insertions alphanumériques. En outre sont définis des paquetages d'extension spécifiques pour les claviers et les touches de fonction téléphonique.

Des corrections ont été apportées concernant les points suivants:

- identificateurs binaires PropertyIDs dans le paquetage destiné aux touches programmables;
- identificateurs binaires d'événement EventID indiquant l'achèvement d'un plan DigitMap dans le paquetage destiné au clavier.

NOTE – La présente Recommandation a été renumérotée. Elle constitue l'ancienne Annexe G de la Rec. UIT-T H.248.

Source

Le Corrigendum 1 de la Recommandation H.248.3 (2000) de l'UIT-T a été approuvé le 15 mars 2004 par la Commission d'études 16 (2001-2004) de l'UIT-T selon la procédure définie dans la Recommandation UIT-T A.8.

AVANT-PROPOS

L'UIT (Union internationale des télécommunications) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications. L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

L'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'étude à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T, lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution 1 de l'AMNT.

Dans certains secteurs des technologies de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression "Administration" est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue.

Le respect de cette Recommandation se fait à titre volontaire. Cependant, il se peut que la Recommandation contienne certaines dispositions obligatoires (pour assurer, par exemple, l'interopérabilité et l'applicabilité) et considère que la Recommandation est respectée lorsque toutes ces dispositions sont observées. Le futur d'obligation et les autres moyens d'expression de l'obligation comme le verbe "devoir" ainsi que leurs formes négatives servent à énoncer des prescriptions. L'utilisation de ces formes ne signifie pas qu'il est obligatoire de respecter la Recommandation.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en œuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un Membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

A la date d'approbation de la présente Recommandation, l'UIT n'avait pas été avisée de l'existence d'une propriété intellectuelle protégée par des brevets à acquérir pour mettre en œuvre la présente Recommandation. Toutefois, comme il ne s'agit peut-être pas de renseignements les plus récents, il est vivement recommandé aux responsables de la mise en œuvre de consulter la base de données des brevets du TSB.

© UIT 2004

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, par quelque procédé que ce soit, sans l'accord écrit préalable de l'UIT.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1) Paragraphe 2 – Références normatives.....	1
2) Paragraphe 5.2 – Evénements.....	1
3) Paragraphe 9.1 – Propriétés	1

Recommandation UIT-T H.248.3

Protocole de commande de passerelle: paquetages des actions et éléments d'interface utilisateur

Corrigendum 1

1) Paragraphe 2 – Références normatives

Modifier le § 2 comme suit:

2 Références normatives

La présente Recommandation se réfère à certaines dispositions des Recommandations UIT-T et textes suivants qui, de ce fait, en sont partie intégrante. Les versions indiquées étaient en vigueur au moment de la publication de la présente Recommandation. Toute Recommandation ou tout texte étant sujet à révision, les utilisateurs de la présente Recommandation sont invités à se reporter, si possible, aux versions les plus récentes des références normatives suivantes. La liste des Recommandations de l'UIT-T en vigueur est régulièrement publiée. La référence à un document figurant dans la présente Recommandation ne donne pas à ce document, en tant que tel, le statut d'une Recommandation.

- Recommandation UIT-T H.248.1 (05/2002), *Protocole de commande de passerelle: version ±2.*
- ISO/CEI 10646-1:2000, *Technologies de l'information – Jeu universel de caractères codés sur plusieurs octets (JVC) – Partie 1: Architecture et plan multilingue de base.*

2) Paragraphe 5.2 – Evénements

Modifier "l'Événement indiquant l'achèvement d'un plan DigitMap" dans le § 5.2 comme suit:

5.2 Evénements

Événement indiquant l'achèvement d'un plan DigitMap

EventID: ce (~~0x0001~~0x0003)

Cet événement se produit lorsqu'un plan de numérotage s'achève comme décrit au § 7.1.14/H.248.1. Son format est identique à celui de sa définition dans le paquetage destiné à la détection des tonalités en mode DTMF (dd) au § E.6.2/H.248.1.

Paramètres EventsDescriptor:

Le traitement des plans de numérotage n'est effectué que lorsqu'un paramètre concernant ces plans est présent et spécifie un plan de numérotage au moyen d'un nom ou d'une valeur. D'autres paramètres tels qu'un fanion indiquant KeepActive ou des descripteurs d'événements intégrés ou de signaux peuvent être présents.

3) Paragraphe 9.1 – Propriétés

Modifier le § 9.1 comme suit:

9.1 Propriétés

Nombre de touches programmables

PropertyID: nskeys (~~0x0001~~0x0002)

Type: entier

Caractéristique: lecture uniquement
Définie dans: TerminationState (état de la terminaison)
Description: nombre maximal de touches programmables différentes.

Taille de l'affichage

PropertyID: sz (~~0x0002~~0x0003)
Type: entier
Caractéristique: lecture uniquement
Définie dans: TerminationState (état de la terminaison)
Description: nombre maximal de caractères qui peuvent être affichés pour chaque touche programmable.

Pages en format unicode prises en charge

PropertyID: cdpgs (~~0x0003~~0x0004)
Description: liste de pages en format unicode prises en charge
Type: liste de type énumération
Définie dans: TerminationState (état de la terminaison)
Caractéristique: lecture uniquement

SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Réseaux câblés et transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, circuits téléphoniques, télégraphie, télécopie et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information, protocole Internet et réseaux de nouvelle génération
Série Z	Langages et aspects généraux logiciels des systèmes de télécommunication